

Combrée

Collège de Combrée : « Un projet qui se veut fédérateur »

Trois questions à...

Geneviève Charbonneau, présidente de l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du collège de Combrée, dont elle fut l'initiatrice. L'association a vu le jour samedi 29 mars au 6, montée des Hommeaux à Combrée.

Avant sa fermeture, des tentatives avaient été menées pour sauver le collège. Devant l'ampleur des travaux et l'importance des sommes à investir, elles n'avaient pas abouti.

Aujourd'hui, votre mobilisation n'est-elle pas utopique ?

Ils n'ont pas réussi, mais ça ne veut pas dire qu'il faille abandonner. L'ancien collège de Combrée est l'un des monuments les plus emblématiques de l'histoire du Haut-Anjou segréen, et il ne faut pas abandonner l'idée d'une reconversion raisonnée. Quant aux sommes à investir, je constate que la communauté de communes a donné 1,6 million d'euros pour des constructions modernes. Est-ce qu'on va continuer à délaissé ce qui existe pour faire du neuf ?

Est-ce que vous avez un projet précis concernant cette mise en valeur du collège ?

Je ne suis pas détentrice d'un projet

mais j'ai déjà pris énormément de contacts avec les métiers d'art, avec l'abbaye de Solesme, car son architecte, qui a fait l'abbaye des femmes, est l'architecte de Combrée. Nous avons également étudié les projets d'une dizaine de bâtiments comme celui-là pour voir ce qui a été réussi et ce qui a été raté. Et ceux qui ont été sauvés, ce n'est jamais par des municipalités mais toujours par des citoyens ordinaires, réunis en associations. Nous sommes donc convaincus qu'un bâtiment d'une telle dimension et d'une telle importance sera l'affaire de très nombreuses personnes.

Quelles actions envisagez-vous dans l'immédiat ?

Notre première action est d'informer les gens sur ce qui se passe. Qui était au courant, à Combrée, du projet d'acquisition du collège par la Société publique locale d'aménagement de l'Anjou ? Il faut que les gens prennent conscience des menaces qui pèsent sur ce site exceptionnel. La population a son mot à dire et nous allons ouvrir notre association au plus grand nombre. Je voudrais que le maire voit notre projet comme un projet fédérateur, positif, qui redonne le punch aux gens.



Geneviève Charbonneau, pendant la visite des locaux et du parc de l'ancien collège privé de Combrée, a montré aux visiteurs ce qui, pour elle et l'association, était menacé par d'éventuelles destructions et des projets de lotissements.

L'avenir de l'établissement pose question

Dans sa réunion du 13 novembre 2013, le conseil municipal de Combrée a donné « son accord de principe pour déléguer à la Société publique locale d'aménagement de l'Anjou (SPLA) son droit de préemption sur les parcelles 129, 11, 13, 15, 80, 153 et 154 (105 492 m²) ».

Cette délibération a inquiété l'Amicale des anciens élèves et amis du collège de Combrée, ainsi qu'un certain nombre de personnes. Ils ont constitué, samedi dernier, l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du collège de Combrée.

« Avec la volonté d'éviter la polémique, précise la présidente, Geneviève Charbonneau. Je veux surtout réunir et ne pas diviser. Il faut que les gens de Combrée et Bel-Air se réapproprient leur patrimoine. » Mais l'inquiétude est bien là. « Je ne suis pas sûre que les décisions prises ne soient pas irréversibles », s'interroge la présidente.

Présent dans la salle, Jean-Louis Roux, le maire, a indiqué : « Il n'y a pas de projet immobilier sur les parcelles 11, 13 et 15, mais, un jour, il faudra effacer certains bâtiments. La chapelle, qui est un édifice d'une beauté exceptionnelle, n'est en revanche pas concernée et nous sommes prêts à étudier toutes les idées. »

En fait, c'est surtout la parcelle 154 qui est l'objet de toutes les interroga-



Extrait du plan cadastral.

tions. Les défenseurs du site pensent que son urbanisation nuirait à la vue d'ensemble du collège. En conseil municipal, les élus auront à se prononcer sur la réhabilitation de la salle de sport (parcelle 80) et l'ouverture de la parcelle sur la route de Bel-Air.

Pour le reste, le maire pense qu'il « ne faut pas rester enfermé dans le passé, et avoir une vision d'avenir ». Laquelle ? C'est ce qu'il faudra définir pour réunir les deux parties et donner au collège de Combrée une reconversion raisonnée et durable.